



## Refus surendettement du Juge

Par **Kikak**, le **28/10/2016** à **18:58**

Bonsoir, j'ai déposé un deuxième dossier de surendettement suite à une usurpation d'identité et d'une retraite complémentaire.

Le premier dossier à était accepté mais pour le deuxième, le Juge a suivi la commission en sa demande d'irrecevabilité pour Absence de bonne foi.

Le Greffe m'a recommandé de saisir la Cour de Cassation.

Je suis retraité et vis dans un foyer. Merci de vos conseil.

Bien sincèrement. kiKAR